

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	17 (1909)
Heft:	11
Rubrik:	Les cours de moniteurs et monitrices

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Messieurs les Docteurs Perrochet et Borel, tous deux de La Chaux-de-Fonds, font la superposition d'un sinistre comme suit:

Le bâtiment d'habitation du Pré aux Bœufs est la proie des flammes depuis une heure environ; les enfants qui y demeurent sont blessés diversement, les uns bousculés et écrasés dans la cohue de la fuite, les autres se jettent par les fenêtres, d'autres encore sont brûlés ou asphyxiés, etc.

Les bâtiments à proximité sont épargnés.

Au travail.

Les victimes sont immédiatement éloignées des lieux du sinistre et transportées dans un champ voisin. Là un premier pansement sommaire est rapidement fait par les doigts agiles de nos complaisantes samaritaines, puis les brancardiers emportent au fur et à mesure les pansés. Un premier relai a lieu dans la grange, bâtiment indépendant situé vis-à-vis de la maison en feu, les blessés sont identifiés, séparés par catégories, soit: cas désespérés, évacuables en voiture, évacuables à pied, etc. Les pansements sont revus dans la mesure du possible et le transport à l'hôpital commence.

Quatre relais échelonnés opèrent ce transport de la grange jusqu'à la route cantonale (env. 200 mètres de distance avec montée et descente) où stationnent les voitures décrites au commencement.

Disons en passant que le transport fut des plus pénibles, faute de bras et de brancards.

Les voitures chargées sont conduites avec beaucoup de précaution à l'hôpital, promptement installé au collège de Renan.

L'arrangement de cet hôpital a été tout à fait bien compris, et les pauvres petits blessés trouvèrent enfin un soulagement à leurs maux.

Les différentes péripéties de cet après-midi ont été suivies par un nombreux public qui se montrait très intéressé.

Bagages pliés, l'on se rend à l'Hôtel du Cheval Blanc, à Renan, où doit se clôturer la journée. Nous entendons la critique appréciée par sa justesse et bienveillance et qui est des plus élogieuses pour les dames.

Et maintenant souper en commun agrémenté par de charmantes productions et quelques discours parmi lesquels celui de Monsieur le maire de Renan (qui est aussi le Président de la Croix-Rouge du District) a été fort goûté.

Merci à nos amis de Neuchâtel pour leur joyeuse délégation.

Une petite sauterie est mise en train pour permettre à chacun de faire une bonne digestion, autrement dit, samaritains et taines se soignent.

Pendant cette journée bien remplie, la plus franche gaîté n'a cessé de régner, montagnards et valonniers ont noué de bonnes et solides amitiés, et c'est en se disant au revoir et à bientôt que l'on se sépara.

Merci aux organisateurs, merci à Messieurs les Docteurs, merci aux chefs de groupes, merci à Monsieur le Directeur Berlincourt, merci enfin à tous ceux et à toutes celles qui ont contribué à la réussite de cette journée utile et inoubliable.

Le cours de moniteurs et monitrices

destiné aux samaritains de la Suisse romande, aura lieu à St-Imier, en janvier 1910.

Le Comité central de l'Alliance des samaritains suisses.

Avis à nos correspondants. — L'abondance des matières nous oblige à renvoyer la suite de l'article sur la Croix-Rouge au Maroc et plusieurs communications au prochain numéro. *(Réd.)*